



FICHE INSCRIPTION

2026 / 2027

NatDanse · SAS NFM Évènements

ÉLÈVE

NOM	_____
PRÉNOM	_____
DATE DE NAISSANCE	_____ ÂGE _____

REPRÉSENTANT LÉGAL

NOM	_____
PRÉNOM	_____
ADRESSE	_____
TÉL	_____ MAIL _____

GROUPE	JOURS	HORAIRES	COCHER
ÉVEIL	SAMEDI	10H00-11H00	
DÉBUTANT Cp/Ce1/Ce2	LUNDI / MERCREDI	17H30-18H30 / 10H00-11H00	
MOYEN Cm1/Cm2	MARDI / MERCREDI	17H30-18H30 / 11H00-12H00	
PRÉ-ADO 6°/5°	MERCREDI / JEUDI	14H00-15H00 / 17H30-18H30	
ADO 4°/3°	MERCREDI / VENDREDI	15H00-16H00 / 17H30-18H30	
GRANDE	VENDREDI	18H30-20H00	
HEELS 1 *	JEUDI	19H15-20H30	
HEELS 2	VENDREDI	20H00-21H15	
STREET DÉBUTANT *	SAMEDI	11H00-12H00	
STREET 1	SAMEDI	12H00-13H00	
STREET 2	SAMEDI	13H00-14H00	
JAZZ ADULTE	LUNDI	18H30-20H00	
JAZZ ADULTE DÉBUTANT *	MARDI	18H30-19H30	

* Cours ouvert à 10 personnes

Date	Signature
_____	_____



NatDanse · SAS NFM Évènements

Article 1 — Dispositions légales

« Natdanse SAS NFM EVENEMENTS » est une école privée dirigée par Mme Malbert Natacha, destinée aux amateurs, répondant aux obligations formulées par la législation en vigueur. Le professeur Natacha Malbert est titulaire du **Diplôme d'État de professeur de Danse**.

Article 2 — Inscription et paiement

Les cours sont dispensés de Septembre à Juin, hors vacances scolaires et jours fériés. Les tarifs sont lissés sur 10 mois. Les mois ponctués de vacances ou jours fériés sont dus dans leur totalité.

- **Toute année commencée est intégralement due.**
- **Aucun remboursement en cas d'absence, d'abandon ou de maladie.**
- **Les cours prennent fin à l'issue du spectacle.**

Article 3 — Modalités de paiement

Paiement par **chèque à l'ordre de SAS NFM EVENEMENTS**.

10 chèques rédigés à la **même date**, remis lors de l'inscription et déposés en début de mois, **au plus tard le 4 du mois**.

Article 4 — Spectacle de fin d'année

Chaque année, l'école organise son **spectacle annuel en juin**, réparti sur deux soirées. La participation aux deux représentations est obligatoire. L'entrée est payante pour le public pour chacune des deux soirées. Les élèves ne sont pas rémunérés.

Une **cotisation supplémentaire pour les costumes** (variable selon le groupe) est à remettre lors de l'inscription.

Article 5 — Répétitions spectacle

Les dates de spectacle sont communiquées courant **Novembre**. Le calendrier des répétitions est transmis en **Janvier**.

La présence à toutes les répétitions est obligatoire.

Article 6 — Documents à fournir pour l'inscription

- Règlement et fiche d'inscription remplis et signés.
- Cotisation de l'année + cotisation costume + cotisation sac costume.
- Certificat médical.
- Note relative au spectacle de fin d'année.



NatDanse · SAS NFM Évènements

Article 7 — Tenue de danse et consignes

Tenue obligatoire : **tee-shirt, jogging, baskets propres** (street), cheveux attachés. Les élèves doivent être assidus et arriver à l'heure.

Les parents doivent respecter les horaires de début et de fin de cours. Le responsable légal doit s'assurer de la présence du professeur avant de laisser l'enfant dans l'enceinte de l'école.

Article 8 — Urgences médicales

En cas d'urgence, l'établissement prendra toutes les mesures nécessaires (SAMU, pompiers) et contactera les responsables légaux dans les plus brefs délais.

Les responsables légaux ont l'obligation d'informer l'établissement de **tout traitement médical ou pathologie particulière**. Les informations fournies doivent être exactes et à jour.

Article 9 — Vacances et jours fériés

Toussaint : Lundi 19 octobre → Dimanche 1er novembre 2026

Noël : Lundi 21 décembre 2026 → Dimanche 3 janvier 2027

Hiver : Lundi 8 février → Dimanche 21 février 2027

Printemps : Lundi 5 avril → Dimanche 18 avril 2027

Article 10 — Responsabilité

En cas de perte ou de vol, « **Natdanse SAS NFM EVENEMENTS** » ne pourra être tenue responsable.

Article 11 — Droit à l'image

« Natdanse NFM EVENEMENTS » se réserve le droit d'utiliser, gratuitement et sans contrepartie, présente ou futur, l'image des élèves inscrits à des fins de communication et de publicité sur tout support que ce soit.

Article 12 — Manquement au règlement

Tout manquement au règlement pourra conduire à une mesure d'**exclusion temporaire ou définitive**, sans remboursement d'aucune nature.

Responsable légal	Élève
Nom : _____	Nom : _____
Prénom : _____	Prénom : _____
Date : _____	
Signature : _____	Signature : _____

**NatDanse · SAS NFM Évènements**

Chaque année l'école Natdanse fait son spectacle au mois de **juin (sur 2 jours)**. Celui-ci est annoncé vers le mois de Novembre.

Lors de l'inscription, je vous en parle et vous réglez une **cotisation costume**, qui est encaissée au mois de janvier.

Le spectacle n'est pas obligatoire, mais **vivement conseillé**.

Depuis quelques années maintenant, je dois faire face à des désistements de dernières minutes, qui mettent mes élèves et moi-même en difficulté.

La création d'un spectacle demande énormément de travail, d'organisation et d'investissement.

Le fait que vous donniez la cotisation costume à l'inscription, valide la présence obligatoire de votre enfant :

- Pour les répétitions
- Pour la présence aux spectacles

Responsable Légal	Élève
Nom : _____	Nom : _____
Prénom : _____	Prénom : _____
Date : _____	
Signature : _____	Signature : _____